



Isabelle BERNARD
Secrétariat des assemblées
Informatique | Archives municipales
LD 04 77 50 51 94
isabelle.bernard@ville-st-genest-lerpt.fr

Saint-Genest-Lerpt, le 27 avril 2022

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Mercredi 04 mai 2022 à 20 h 00

Salle du Conseil Municipal en Mairie

 Ordre du jour

Affaires générales et financières

Affaires générales

1. Convention de mise à disposition des services de police municipale avec les communes de Roche la Molière, Firminy et La Fouillouse dans le cadre de l'organisation de la Coal cup le week-end de l'ascension.
2. Application des 1607 heures dans la collectivité de Saint-Genest-Lerpt pour les agents à temps non complet
3. Création d'un comité social territorial et institution d'une formation spécialisée en matière de santé, sécurité et des conditions de travail

Affaires financières

4. Taxe locale sur la publicité extérieure TLPE – Actualisation des tarifs maximaux applicables en 2023.
5. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 sur le budget principal de la commune et des budgets annexes Aménagement Tissot, Enseignements Artistiques et Cantine Scolaire



VILLE DE SAINT-GENEST-LERPT

Place Charles de Gaulle 42530 Saint-Genest-Lerpt
Tél. 04 77 50 51 80 | Fax 04 77 50 51 99 | Courriel : mairie@ville-st-genest-lerpt.fr
www.ville-st-genest-lerpt.fr

V:\doc\1050747.doc 



Affaires sociales et éducatives

Education & citoyenneté

6. Coût d'un élève 2021 – Participation des communes aux frais de fonctionnement du groupe scolaire Pasteur (Année scolaire 2021/2022) – Fixation du montant du forfait pour le versement de la participation de l'école privée Notre Dame (Année 2022) – Convention avec l'OGEC de l'école privée Notre Dame pour l'application du forfait communal
7. Attribution d'une subvention à l'Ecole Elémentaire Pasteur au titre de l'aide au départ des classes découverte
8. Modification de la composition du conseil d'exploitation du restaurant scolaire

Jeunesse & loisirs

9. Convention d'objectifs et de financement entre la commune de Saint-Genest-Lerpt et la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire – Avenant prestation de service RPE (Relais Petite Enfance)

Affaires domaniales et environnementales

Urbanisme & aménagement

10. Construction d'un boulodrome et d'une tribune : lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre

Affaires culturelles et sportives

Associations et animations

11. Attribution de subventions aux associations

Culture et jumelage

12. Convention de co-accueil entre la ville de Saint-Genest-Lerpt, Sorbiers et l'Horme, les associations centre culturel Louis Daquin et Regards et mouvements Superstrat
13. Convention de partenariat entre la ville de Saint-Genest-Lerpt et le Festival des 7 Collines pour l'organisation du spectacle « Nawak » le vendredi 8 juillet 2022

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Christian JULIEN



VILLE DE SAINT-GENEST-LERPT

Place Charles de Gaulle 42530 Saint-Genest-Lerpt

Tél. 04 77 50 51 80 | Fax 04 77 50 51 99 | Courriel : mairie@ville-st-genest-lerpt.fr

www.ville-st-genest-lerpt.fr

V:\doc\1050747.doc 